

DOMAINE D'APPLICATION

Pose de carrelage en mur intérieur dans les locaux de type :

EA: couloirs,...

EB: cuisines d'habitation,... EB+ privatif: salles de bains

EB+ collectif: sanitaires, cuisines collectives (sauf lavage à eau sous pression)...

Pose de carrelage en sol intérieur dans les locaux P2E2 : locaux d'habitation

Sols intérieurs (locaux classés P2 E2 au plus)		Murs intérieurs (locaux classés EB privatif + au plus)		
Supports*	Exemples de formats de carreaux admissibles (en cm)*	Supports	Exemples de formats de carreaux admissibles (en cm)*	
Dalle béton, chape ciment	33 x 33 ⁽¹⁾	Enduit de ciment - Béton		
		Plaques de plâtre		
		Carreaux de plâtre / Enduit de plâtre	45 x 45	
		Carreaux de terre cuite (CARROBRIC)		
		Béton cellulaire		
		Panneaux de polystyrène revêtu (WEDI, LUX)	33 x 33 ⁽¹⁾	
		Panneaux de bois CTB-H / CTB-X (plan de travail salle de bains)	30 x 40	
		Ancien carrelage	33 x 33 ⁽²⁾	
		Ancienne peinture	45 x 45 ⁽²⁾	

^{(1) :} à l'exclusion des carreaux de faible porosité (< 3 %) - (2) : pose de carreaux de faïence uniquement

[:] Les supports doivent présenter des caractéristiques adaptées à l'usage prévu des locaux (humidité,...). ** : Selon les règles de l'art, des limites plus restrictives peuvent exister en fonction des caractéristiques du chantier (degrés d'exposition à l'eau des parois, nature et porosité des carreaux,...). Pour plus d'information, consulter notre service technique.



CARACTÉRISTIQUES

- Prêt à l'emploi
- Résistance élevée au glissement des carreaux
- Temps ouvert allongé
- Haute résistance à l'humidité
- Couleur blanche

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

- Les supports doivent être propres, plans, sains, secs, non fissurés et solides.
- Les supports à base de ciment ne doivent pas ressuer l'humidité. Les enduits de ciment doivent être réalisés depuis plus de 3 semaines, les chapes ciment depuis plus de 15 jours; les bétons doivent être âgés de plus de 2 mois.
- Les supports à base de plâtre doivent être secs (humidité résiduelle inférieure ou égale à 5 %).
- Les chapes ciment et dalles béton doivent être protégées contre les remontées d'humidité.
- Le carrelage et la peinture en place doivent être adhérents à leurs supports. Il seront soigneusement nettoyés. La peinture sera préalablement dépolie (se reporter au CPT Rénovation n°3528).

Application

- Appliquer Adesilex P20 Plus sur le support avec une spatule crantée, adaptée à la dimension et au relief des carreaux. L'application se fera avec le côté lisse de la spatule afin de bien couvrir le support, puis régler l'épaisseur de colle avec une spatule crantée adaptée. Dans certains cas, la pose se fera par double encollage (se référer aux CPT n°3528 ou au DTU 52.2).
- Les surfaces encollées doivent pouvoir être carrelées dans un délai inférieur au temps ouvert de l'adhésif.

Pose des carreaux

Poser les carreaux et les battre énergiquement.
 Vérifier régulièrement la qualité du transfert de l'adhésif sur l'envers des carreaux.

Précautions d'emploi

- Température d'application comprise entre + 5°C et + 30°C
- Ne pas appliquer sur support gelé, humide ou trop chaud.

Jointoiement

La largeur des joints doit être adaptée à la dimension des carreaux (se référer aux règles de l'art).

Le jointoiement sera réalisé après séchage d'Adesilex P20 Plus avec l'un des produits suivants :

- Keracolor SF*
 (joints de 1 à 4 mm de largeur)
- Keracolor FF

 (joints de 1 à 6 mm de largeur)
- Keracolor GG* (joints de 4 à 15 mm de largeur)
- Keracolor GG Souple (joints de 4 à 15 mm de largeur)
- Keracolor Rustic*
 (joints de 5 à 50 mm de largeur)
- Ultracolor Plus, mortier à prise rapide (joints de 2 à 20 mm de largeur).
- Kerapoxy mortier époxy antiacide
- * peut être gâché avec **Fugolastic** afin d'améliorer sa résistance.

Les joints de fractionnement, les joints rentrants et saillants (angles), les joints périphériques ainsi que les joints de raccordement aux appareils sanitaires seront traités avec un mastic élastomère adapté (Mapesil AC par exemple ou Mapesil LM).

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Le produit n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des produits. Il est recommandé d'observer les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.

La fiche des données de sécurité est disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels.



DONNÉES TECHNIQUES (mesurées à 23°C et 50% d'humidité relative) **DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT** Consistance pâteuse Masse volumique (g/cm³) Environ 1,7 8,5 à 9,5 pН Extrait sec (%) 86 ± 1 % Classe de danger Aucune. selon la directive CE 1999/45 Avant utilisation, consulter le paragraphe "Instructions de sécurité " aisi que les informations reportées sur l'emballage et sur la Fiche des Données de Sécurité. Classification douanière 3506 91 00 **DONNÉES D'APPLICATION** Températures d'application de + 5°C à + 30°C **Temps ouvert Environ 30 minutes** Temps d'ajustabilité 40 à 45 minutes Délai avant jointoiement 24 heures minimum en mur 72 heures minimum en sol Mise en service 7 iours minimum en sol

CONSOMMATION

Elle dépend du format, du relief du carreau, du mode d'encollage et de la spatule utilisée.

Exemples	Spatule T5 (dents triangulaires 5 mm)	Spatule C6 (dents carrées 6 mm)	Spatule C9 (dents carrées 9 mm)
Simple encollage	3 kg/m²	3,5 kg/m ²	5 kg/m²
Double encollage		5 kg/m²	6 kg/m²

CONDITIONNEMENT

Seau plastique de 20 et 5 kg.

STOCKAGE

24 mois en emballage d'origine dans un local tempéré. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE, annexe XVII. **CRAINT LE GEL**

N.B PRODUIT RESERVE À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.